Image not found or type unknown

Non versement de la pension alimentaire

Par **blas**, le **29/04/2008** à **12:57**

Je suis divorcee depuis 2004 ,aux torts exclusifs de monsieur .Depuis janvier ,celui-ci ne verse plus la pension alimentaire ,pretextant ne pas travailler .Hors ,il a donne à ma fille ainee une pub de l'entreprise qui l'emploie .D'autre part ,n'ayant jamais paye le premier du mois ,mais bien souvent à la fin ,ceci lui permettant de sauter des paiements ,il me doit 2 mois pour l'annee 2007 ainsi que 2 mois pour l'annee 2006 .
Puis-je saisir le juge aux affaires familiales pour abandon de famille et comment dois-je proceder ?
Merci de votre aide .

Par **caromaiwen**, le **29/04/2008** à **13:02**

pour la pension il faut voir avec un huissier ou avec la caf.
Cependant je ne pense pas vous puissiez saisir le juge pour abandon visiblement il voit sa fille.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés